

EN VACANCES

Le rythme de la disparition des espèces animales et végétales ne cesse de s'accroître, malgré les mesures de protection mises en œuvre. Si l'on maintient les tendances actuelles, 34 000 espèces végétales et 5 200 espèces animales - dont un huitième des espèces d'oiseaux dans le monde - seront confrontées à cette menace.

- Avant de partir, étudiez la possibilité d'utiliser un autre mode de transport que la voiture (par exemple le train) qui s'avère bien souvent moins fatiguant et plus économique, surtout si vous réservez votre place à l'avance. Pensez aux billets en promotion permanente à la SNCF.

- En voiture, pensez à stabiliser votre vitesse à un niveau modéré ce qui vous permettra d'économiser plus d'un litre d'essence pour 100 km parcourus.

- Respectez simplement les règlements spécifiques aux espaces naturels protégés et évitez de sortir pas des chemins balisés. En France, les parcs nationaux accueillent plus de 6 millions de visiteurs par an ; imaginez si 6 millions de personnes "labouraient" les parcs et espaces verts...

- Ne jetez surtout pas mes déchets dans la nature, ni sur la plage. En effet, une canette en métal jetée par terre mettra 10 ans à se décomposer. C'est malheureusement rencontré trop souvent...

- Evitez de fumer sur la plage et ne cachez pas vos mégots dans le sable ! Attention aussi aux mégots en forêt, car vous risquez d'être à l'origine d'un incendie.

- Evitez de cueillir dans la nature une plante que je ne connais pas, car il peut s'agir d'une espèce protégée.

- Lors d'un séjour à l'étranger, prenez garde à ne pas rapporter des animaux sauvages protégés, ni des produits issus de ces espèces (ivoire, objets en écaille de tortue, défenses).

- Lorsque vous êtes dans un pays du "sud" achetez si possible, des produits locaux, ce qui favorise l'insertion économique des communautés concernées.